

REPUBLIQUE FRANCAISE  
\*\*\*  
Département de la Moselle  
Arrondissement de METZ-CAMPAGNE  
\*\*\*  
Centre Communal d'Action Sociale  
VILLE DE MARLY

MARLY, le 5 décembre 2024

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

**SEANCE DU 4 DECEMBRE 2024**  
**Sous la Présidence de**  
**Thierry HORY**  
Président du C.C.A.S.  
Maire de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 11	<u>Etaient présents :</u>	MM. HORY, LEFEBVRE, MOREL
Nombre de membres présents	: 07		Mmes, HANSE, HETHENER,
Nombre de suffrages exprimés	: 09		JACOB-VARLET, MOREAU
Nombre de membres absents	: 04	<u>Absents excusés</u>	Mme FRANCFORT (délégation à Mme JACOB-VARLET)
Absent ayant donné procuration	: 02	<u>Absents :</u>	Mme KUNTZ (délégation à M. HORY)
			Mme NOEL, Représentant de l'UDAF

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 27 novembre 2024

**XXXI– Résidence les Hortensias : augmentation des tickets repas**

Le Président propose d'augmenter à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 le prix du ticket repas qui se montera à :

- ♦ 12,00 € pour les Résidents
- ♦ 14,00 € pour les Extérieurs

soit une hausse de 9.09 % pour les Résidents et de 7,69 % pour les extérieurs.

Pour mémoire : prix appliqués en 2024

- ♦ 11,00 € pour les Résidents
- ♦ 13,00 € pour les Extérieurs

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. décident à l'unanimité :

- d'AUGMENTER à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 le prix du ticket repas qui se montera à :

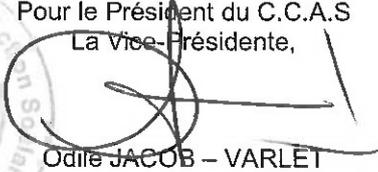
- ♦ 12,00 € pour les Résidents
- ♦ 14,00 € pour les Extérieurs

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 5 décembre 2024

Pour extrait conforme, Marly, le 5 décembre 2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Pour le Président du C.C.A.S.  
La Vice-Présidente,  
  
Odile JACOB - VARLET  
Maire – Adjoint de la Ville de Marly  
Déléguée aux Affaires Sociales